Référentiels Urba DD et Urba DD ZA ZI

Mode d'emploi rédigée par les groupes utilisateurs

Analyse critique et plan de progrès d'un projet urbain sous l'angle du Développement durable (DD)

Le guide de base est le référentiel à partir duquel 2 trames de questionnement ont été rédigées et proposent de s'exercer sur un cas concret :

- le guide de questionnement d'un projet urbain,
- le guide Urba DD ZA/ZI (zone d'activités économiques)

D'autres contextes de projet peuvent permettrent d'autres formulations à partir de la trame du référentiel initial.

Animer la « particip'action » d'un groupe projet
(Citoyens, élus, professionnels, habitants)

- L'implication des participants dans un travail de co réflexion est la règle du jeu. Elle se construit au fur et à mesure dans le partage des tâches (collecte d'infos, analyse, entretiens, etc..) et crée l'intelligence collective du groupe qui sera productive du changement
- La synthèse critique et prospective (marge de progrès DD) est rédigée après un temps de pause afin de prendre du recul (objectivité)

Méthodologie globale :

1. Etre synchro avec l'état d'avancement du projet pour une meilleure pertinence des questions = prendre en compte l'étape à analyser : chantier - espace ou équipement – ou produit fini.
2. Préserver la posture de l'habitant - citoyen tout au long du processus afin de préserver son libre arbitre
3. Prévoir 2 à 3 temps de réflexions en préalable à l'application du questionnement (gouvernance, économique, environnement, social/culture) sur le projet :

- Un lexique est à disposition pendant le processus afin que le sens des mots du contexte soit compris par tous : vocabulaire de l'administration de l'aménagement et du développement durable
- Les «connaissances préalables » proposent l'essentiel des politiques publiques de DD à connaître parce qu'elles ont leurs applications locales.
- le cadre juridique et réglementation est à prendre en compte comme un acquis
- Ne pas passer du temps en remise en cause stérile du « non négociable »
- Analyser finement les informations sur le projet dans la documentation existante et accessible au public puis envisager les entretiens auprès des responsables du projet pour approfondir et avoir les preuves tangibles des engagements DD
- Privilégier les entretiens (ciblage des interlocuteurs) pour obtenir les informations complémentaires et les preuves des actions réalisées.

Observations :

- Différencier les questions de compréhension du contexte légal de tout projet urbain de l'analyse du projet à partir des critères de RIO
  L'exercice du questionnaire DD intervient après la connaissance du contexte

A partir de chaque « entrée DD » 3 situations sont possibles :

- Le contenu du projet soumis à l'observation est complexe mais répond à un petit nombre de critères de RIO
- Le contenu du projet observé est « simple mais développe de nombreux critères (ex social)
- La question posée répond à plusieurs critères, question pluridimensionnelle

L'exercice du questionnement a le mérite de placer le projet dans une vision globale des enjeux du DD , des choix, des impacts envisageables et à prendre en compte .

Durée :

- 3 réunions introductives au travail de réflexion action préparent le groupe à prendre en compte les pré requis à connaître pour « aller vers » la ville durable, la ZA durable ….

Leur format est à définir selon le public mobilisé (ateliers débats, café débats, conférences introductives etc.)

- Le processus d'analyse d'un projet urbain ne peut se faire en journée consécutive car il faut laisser le temps aux participants mobilisés pour assimiler et produire un texte de proposition construit, traduisant la réflexion partagée et l'assimilation des informations apprenantes du contexte urbain.

Le travail de maturation du groupe »se développe en 4 temps:

- Son propre diagnostic de la situation à examiner
- La rédaction d'un document de synthèse
- Le travail de questionnement, de recherche d'information in situ et complétés après maturation de recherche d'idées neuves , ou de validation de solutions ,
- la rédaction d'un dossier de propositions validé par le groupe

Estimation à 6 /8 mois environ d'investissement individuel et collectif avec une fréquence des réunions de travail mensuelle et par quinzaine en sous groupe à moduler selon la disponibilité du collectif pour faire aboutir sa réflexion.
Des sous projets peuvent être « maturés » par période de 3 à 4 mois.

NOTE : Le processus de concertation est organisé par les élus du territoire. Il rythme les temps de travail des citoyens par des rencontres d'échanges visant à une co construction au bénéfice du projet de territoire.